

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1302** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Envolées oratoires

(Page 12)

## 2023 sous haute tension

Insécurité à l'Est de la RDC

**Denis Mukwege appelle la Belgique à soutenir un tribunal pénal international** (P. 2)

Tshisekedi tance Kerry

**"La RDC n'écouterait aucune injonction sur ses ressources pétrolières"** (P. 4)



Palais du Peuple

**Le Katumbisme au plus haut degré !** (Page 12)

Procès des présumés assassins de l'ambassadeur italien

**Nouveau rendez-vous : le 26 octobre prochain** (Page 12)

**Nyota TV**  
Retrouvez-nous sur 348 Canal+!

Ligue des Champions  
**V. Club se qualifie aux tirs au but : 4-3** (Page 11)

**Béni**

**7 morts lors d'une nouvelle attaque attribuée aux ADF à Maboya**



humaines, des dégâts matériels ont été également enregistrés. Le poste du sous commissariat de la Police nationale congolaise (PNC) de Maboya a été brûlé, occasionnant ainsi l'évasion de quelques détenus.

**Au moins sept civils ont été tués dans une nouvelle attaque attribuée aux rebelles ADF dans la nuit de mercredi à ce jeudi 20 octobre à Maboya, une localité située à une trentaine de kilomètres de la ville de Beni, sur la route Beni-Butembo (Nord-Kivu).**

Selon des témoins et la société civile locale, qui parlent d'un bilan provisoire jusque-là, des blessés graves à l'arme blanche ont été signalés et plusieurs autres portés disparus. Parmi les victimes emportées, figure une sœur religieuse médecin au centre de santé de référence de Maboya qui demeure introuvable.

Hormis la perte en vies

Le centre de santé de référence de Maboya, des maisons d'habitation, des magasins et boutiques ont été également brûlés par les assaillants, indique la même source.

Pour le moment, il est difficile de dresser un bilan définitif de cette attaque, déclare le président de l'association des étudiants et élèves ressortissants d'Oicha, Prince Kambale Musavuli, qui se trouve sur place.

Aucune réaction jusque-là n'a été enregistrés de la part du porte-parole du secteur opérationnel Sokola 1; malgré le déploiement des FARDC sur place pour traquer l'ennemi.

**Tension dans le Bandundu**

**Une délégation gouvernementale au chevet des déplacés**

Une délégation d'au moins 5 ministres nationaux, est arrivée mercredi 19 octobre à Bandundu, chef-lieu du Kwilu. Leur mission consiste à apporter l'appui humanitaire



aux déplacés de Kwamouth (Mai-Ndombe), qui vivent dans des conditions inhumaines dans les provinces du Kwilu et du Kwango ainsi que dans d'autres coins du Mai-Ndombe.

Parmi les membres du gouvernement central qui ont effectué ce déplacement de Bandundu, figurent le ministre de l'Intégration régionale, des Affaires humanitaires, du Numérique, la ministre près le président de la République, ainsi que la vice-ministre de la Défense. Ils sont accompagnés de la gouverneure de la province du Mai-Ndombe et de deux députés nationaux.

Se confiant à la presse dès leur descente de l'avion, Didier Mazenga, ministre national de l'Intégration ré-

gionale et chef de la délégation, a précisé l'objet de la mission :

*"Nous voulons ici vous informer que son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Thilombo, président de la République et chef de l'Etat, a donné des instructions claires à son gouvernement, notamment au Premier ministre, chef du gouvernement, pour que nous puissions venir ici à Bandundu pour appuyer, assister nos frères et sœurs déplacés et sinistrés de la guerre d'agression de Kwamouth".*

Après Bandundu, la délégation va se rendre partout où se trouvent ces déplacés pour les assister, notamment au territoire de Bagata au Kwilu, dans la province du Kwango et également au Mai-Ndombe, a indiqué Didier Mazenga.

**Insécurité à l'est de la RDC**

**Denis Mukwege appelle la Belgique à soutenir un tribunal pénal international**



Docteur Mukwege

**« Vous avez des outils diplomatiques, économiques et militaires qui peuvent arrêter cette souffrance ». Le Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, a plaidé mercredi devant la commission des Relations extérieures de la Chambre pour que la Belgique fasse des propositions au niveau international, tant au sein de l'UE que de l'ONU, afin de faire cesser la guerre qui endeuille l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) depuis 25 ans. Il a appelé la Belgique à soutenir la mise en place d'un tribunal pénal international.**

Le Prix Nobel de la Paix a ainsi appelé à lutter contre « la culture de l'impunité », encourageant la Belgique à mettre en place une conférence internationale en faveur de la mise en place d'une « justice transitionnelle », évoquant le « droit des Congo-

lais à la justice, la vérité et la garantie de non-répétition des atrocités commises ces 25 dernières années et qui se poursuivent aujourd'hui. » À ce titre, le Dr Mukwege a dit encourager la résolution déposée par Ecolo-Groen visant à demander un tribunal pénal spécial pour poursuivre les crimes contre l'humanité.

« J'invite aussi les députés à soutenir l'initiative des députés de la RDC visant à identifier et sécuriser les sites des massacres afin que des équipes d'enquêteurs internationaux soient déployées pour exhumer nombreuses fosses communes et prélever les éléments de preuves de crime de guerre, de crime contre l'humanité, voire de crime de génocide », a-t-il ajouté.

Prenant au mot le discours prononcé en septembre par le Premier ministre Alexander De

Croo devant l'assemblée générale des Nations unies, le gynécologue et militant des droits humains a aussi appelé à « repenser la mission des Nations Unies » (Monusco) sur place. À ses yeux, celle-ci devrait se concentrer à aider la RDC à réformer son armée afin qu'elle puisse assurer la sécurité des biens et des personnes.

Le Dr Mukwege a également appelé à « appuyer notre gouvernement en vue d'une bonne gouvernance du secteur minier. « Le pourrissement de la situation s'explique par le fait que l'on ne s'est jamais attaqué aux causes structurelles : l'exploitation et le commerce illégal des ressources naturelles. » « Les directives sur le devoir de diligence, la traçabilité, la certification des diamants sont des initiatives vont dans la bonne direction. Mais elles ne sont pas suffisantes. Ces textes ne sont pas contraignants à tous les maillons de la chaîne », a-t-il relevé, citant le cas de la Chine.

Enfin, le gynécologue a appelé la communauté internationale à soutenir « un processus électoral digne d'une démocratie » en RDC. Il a aussi plaidé pour l'isolement diplomatique du Rwanda. Selon lui, il existe une « similarité entre l'agression russe en Ukraine et l'agression rwandaise en RDC. »

Denis Mukwege a dénoncé le manque d'intérêt « politique, humanitaire et médiatique » à propos de ce conflit. Il faut « mettre fin à l'indignation sélective et à la politique du double standard qui mine la crédibilité et la force du droit international. »

Belga

**Les anciens présidents de deux chambres du Parlement plaident pour le paiement de leurs arriérés**

Une délégation des anciens présidents de deux chambres du Parlement, conduite par Léon Kengo wa Dondo, ancien président du Sénat, a plaidé mercredi, pour le paiement des arriérés du collectif, au cours d'un échange avec l'actuel président du Sénat, Modeste Bahati Lukwebo. La délégation a également informé Modeste Bahati de la non application de la loi sur le statut des anciens présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Ils sollicitent ainsi la prise en compte de cette loi dans le budget 2023 en cours d'examen au Parlement. Les hôtes du président du Sénat réclament, somme toute, une bonne prise en charge par l'Etat congolais. Thomas Luhaka et Aubin Minaku, tous deux speakers honoraires du Parlement, ont fait partie de la délégation.

**Célébration en 2023 du 60ème anniversaire de la coopération bilatérale RDC-Corée du Sud**

Par ailleurs, le président de la chambre haute du Parlement a été informé de la célébration l'année prochaine du 60ème anniversaire de la coopération bilatérale entre le RDC et la République du



Corée du Sud, au cours d'une audience qu'il a accordée le même jour à l'ambassadeur de ce pays, Cho Jaichel nouvellement accrédité à Kinshasa. Après avoir présenté ses civilités, l'ambassadeur sud-coréen a également rassuré le président du Sénat du renforcement de la diplomatie parlementaire entre les deux pays.

**Chemin de fer reliant la Tanzanie, le Burundi et la RDC**

Modeste Bahati Lukwebo a, en outre, reçu en audience, le

même mercredi, le nouvel ambassadeur du Burundi en RDC, Agricole Mwamba Ntirampira, avec qui ils ont évoqué des questions d'intérêt commun entre les deux pays, notamment celle relative au chemin de fer devant relier la Tanzanie, le Burundi et la RDC. Au plan sécuritaire dans la sous-région des Grands Lacs, le président du Sénat a salué l'implication du président Burundais Evariste Ndayishimiye pour le retour de la paix dans la partie Est de la RDC victime de l'agression rwandaise.

ACP

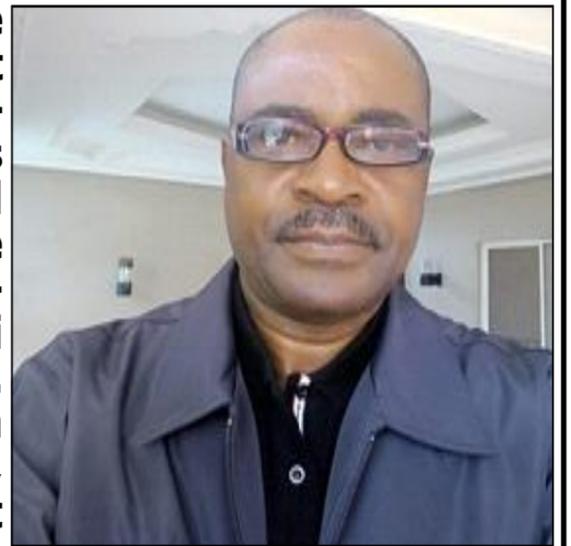
## Nécrologie

**M a d a m e B é a t r i c e Kitengie et toute la famille MUKADI annoncent avec douleur le décès inopiné et brusque de leur frère aîné Théophile KAMBA Muzenga survenu le mardi 18 octobre matin à Kinshasa. Les détails et le programme du deuil seront communiqués ultérieurement.**



## Nécrologie

**Jean Pierre Kabengele n'est plus. Cet ingénieur congolais de l'audiovisuel s'est éteint le mardi 18 octobre après-midi à Lubumbashi. Ancien de la Rtc, de Digital, Nyota et Mikuba, Jean Pierre rend l'âme après une longue maladie. Que son âme repose en paix.**



### Problématique de changement climatique et ses exigences

## Le professeur Albert Kabasele évoque quelques pistes de solutions



**Introduisant sa communication dans le cadre de la dynamique de l'économie verte non polluante et durable qui refuse le capitalisme sauvage qui a pollué le monde pour faire des richesses sans éthique ni conscience écologique détruisant les eaux et les forêts; selon le professeur qui souligne en outre que notre développement n'est pas seulement l'enrichissement à tout bord sans éthique écologique, doit être la transformation des ressources en biens et services sans énerver le climat.**

### ETAT DE LIEU POUR LE CLIMAT

Le professeur a aussi indiqué que son rapport à la dernière conférence tenue par le centre interdisciplinaire et d'application en développement durable (CIRADD) à l'Institut supérieur de commerce était destinée à évaluer l'état de réchauffement de la RDC qui, initialement se situe dans une tranche de 1, 5 à 2° Celsius de température. Un réchauffement conséquence des émissions des gaz à effets de serre des pays pollueurs en l'occurrence G7 et G20. Ce faisant, a-t-il indiqué, le Congo et l'Afrique sont victimes d'habiter un

monde pollué à 97% par les autres qui se sont enrichis en émettant des gaz à effet de serre à travers leurs industries au charbon et au pétrole.

En clair, le Congo et toute l'Afrique n'ont pollué l'humanité qu'à 3% et exigent ainsi réparation de grandes puissances pollueuses pour permettre aux pays non pollueurs restés sous-développés à se développer aussi. L'objectif cette fois-ci est d'engager le monde vers un univers sans Carbone d'ici 2050; c'est pour cela que les scientifiques congolais demandent d'engager la République Démocratique du Congo dans le processus de transition énergétique. Cela passe par des actes ci-après : autonomie énergétique verte par l'hydroélectricité et le solaire, transformation locale des minerais stratégiques comme le lithium et le cobalt; traitement et transformation des déchets et des eaux usées et le transfert de technologie satellitaire et numérique dans nos écoles et universités congolaises.

Albert Kabasele est professeur ordinaire, docteur en télédétection spatiale du climat, secrétaire général académique à l'Institut supérieur d'architecture et urbanisme (ISAU), directeur de l'école doctorale de télédétection spatiale ETS/UPN et membre de CIRADD /UNIKIN rappelle-t-on.

**Basile Mangebe**

### Lutte contre le cancer du sein

## Une gynécologue obstétricienne plaide pour la gratuité du dépistage de masse

**L'humanité célèbre ce 19 octobre la journée de lutte contre le cancer du sein, l'un des cancers les plus fréquents chez la femme à l'instar du cancer du col de l'utérus.**

En marge de cette célébration, Irène Mwamba, gynéco-obstétricienne à la clinique Ngaliema, a recommandé au gouvernement congolais de prendre en charge le dépistage de masse afin de soulager tant soit peu les femmes, en plus des journées de sensibilisation organisées chaque mois d'octobre dites « Octobre Rose ».

Elle l'a dit ce 19 octobre 2022 au cours d'une interview accordée à la rédaction de 7SUR7.CD, s'appuyant sur les exemples des gouvernements d'autres pays qui ont réussi ce pari étant donné que le cancer du sein est une maladie très appauvrissante.

« La sensibilisation c'est très important pour mettre la puce à l'oreille, mais ça ne suffit pas. Il faut que les gouvernements s'impliquent. Dans les pays où il y a eu réduction de la mortalité en matière de cancer du sein, l'Etat s'est impliqué dans les mammographies de dépistage et ça par exemple dans la population. Et elles ont permis de détecter les lésions précocement, plutôt on les prend en charge, mieux est le résultat. L'Etat doit s'impliquer aussi dans les dépistages de masse. C'est ma recommandation au gouvernement congolais », a-t-elle lancé.

Pour détecter autrement le cancer du sein, Dr Irène Mwamba appelle les femmes à l'autopalpation après chaque règle et à la consultation des spécialistes en santé.

« Les femmes doivent apprendre

à s'autopalper les seins chaque mois après les règles, cadran par cadran pour essayer de détecter n'importe quelle boule. A ce moment là, ça peut les mettre en alerte pour aller voir un médecin. Mais les médecins aussi font partie du dépistage parce que quand ils examinent les dames, ils sont obligés d'examiner les seins. Examiner le sein correctement peut aider à détecter les anomalies », a-t-elle poursuivi.

La gynéco-obstétricienne a, par ailleurs, encouragé les femmes souffrant du cancer du sein à lutter à travers des schémas proposés par la médecine tels que la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie pour augmenter leur espérance de vie, mais aussi à préparer leur familles respectives sur leur départ.

Notons que le cancer du sein est une multiplication des cellules de l'organisme qui échappent au contrôle et se développent particulièrement au ni-



veau du sein. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), une femme est diagnostiquée chaque 30 secondes du cancer du sein dans le monde. Il atteint les femmes de toutes les tranches d'âges mais beaucoup plus celles de plus de 40 ans.

Les spécialistes en santé parlent de plusieurs facteurs qui favorisent le cancer du sein notamment l'excès d'alcool, le non-allaitement, la mutation de certains gènes, la nuliparité, la puberté précoce, et une ménopause tardive. Même si ceux-ci ne sont pas très précis comme les facteurs favorisant le cancer du col de l'utérus.

**Christel Insiwe7/7.cd**

## Tshisekedi tance Kerry " La RDC n'écouterait aucune injonction sur ses ressources pétrolières "

"La RDC exploitera ses ressources et n'écouterait aucune injonction". La réponse est du chef de l'État congolais, Félix Tshisekedi au rendez-vous économique annuel de Financial Times 2022 à Londres. La mise au point du président congolais fait suite à l'approche de John Kerry au sujet des appels d'offres lancés par la RDC pour l'exploitation de ses blocs gaziers et pétroliers. L'envoyé spécial américain sur le Climat avait demandé aux autorités congolaises de renoncer à certains blocs pétroliers. La réplique de Tshisekedi fils est trop tranchante. "La RDC exploitera ses ressources pétrolières et gazières".

Néanmoins, le président du Congo-Kinshasa a rappelé que la RDC demeure le pays-solution au réchauffement climati-



que. Cependant, a-t-il insisté, son pays s'engage à respecter cette vocation du fait de sa biodiversité et de sa position comme un des poumons du monde.

Félix

Tshisekedi est en même temps le président en exercice de la CEEAC et de la SADEC. Dans sa prise de parole, il avait arboré les deux costumes dans afin de mieux porter la voix de l'Afrique.

Le gouvernement congolais a lancé fin juillet les appels d'offres pour 30 blocs pétroliers et gaziers, s'attirant ainsi les critiques les plus acerbes de quelques organisations de défense de droit de l'environnement. Celles-ci arguent que l'exploitation pétrolière dans les forêts et tourbières du Bassin du Congo risquait de libérer de grandes quantités de carbone.

## Chute de Bunagana

### Pas de liberté provisoire pour les 2 officiers de l'armée accusés de complicité

Deux officiers supérieurs des Forces Armées de la République démocratique du Congo sont en détention depuis plusieurs semaines à Goma chef-lieu du Nord-Kivu, suite aux soupçons de complicité dans la chute de la cité de Bunagana, occupée par les rebelles du M23 depuis mi-juin dernier.

Le procès des colonels Désiré Labo et Jean-Marie Diadia s'est poursuivi ce mercredi 19 octobre 2022 à la Cour militaire du Nord-Kivu, garnison de Goma. Cette instance judiciaire a rejeté la demande de libération provisoire formulée par la défense. Ce rejet a été salué par le ministère public qui estime que les griefs reprochés à ces deux prévenus sont « lourds ».

Ils sont accusés d'avoir abandonné la cité de Bunagana, lors de l'assaut du M23 au mois de juin dernier. Ils sont poursuivis notamment pour « fuite devant l'ennemi, abandon des armes, munitions et autres effets militaires et violation des consignes ».

La prochaine audience est prévue le mercredi 26 octobre prochain. Mais avant,



le greffier a été ordonné de notifier les témoins et renseignements de leur comparution pour cette audience à venir. Parmi les renseignements appelés à comparaître, figure le Général Cirimwami, ancien commandant des opérations Sokola 2 a été cité par le ministère public.

Pour rappel, la stratégique cité de Bunagana à la frontière avec l'Ouganda, est occupée par les M23 accusés d'être soutenus par le Rwanda depuis le 13 juin dernier. Le porte-parole du secteur opérationnel avait déclaré que l'armée a effectué un « repli stratégique » afin d'éviter des victimes civiles.

Glody Murhabazi, à Goma

## Goma : plus de 13 armes récupérées lors d'un bouclage à Kyeshero



Au moins treize armes ont été récupérées avec un lot important des munitions détenues illégalement et vingt-quatre personnes interpellées, dont quatre militaires en situation irrégulière, dans la nuit de mercredi 19 à jeudi 20 octobre lors d'un bouclage mixte FARDC et PNC, au

quartier Kyeshero, dans l'ouest de la ville de Goma.

Selon le commissaire provincial adjoint chargé des opérations et renseignements au Nord-Kivu, qui a conduit cette mission, l'opération constitue une réponse aux nombreux cas de criminalités enregistrés dans cette entité.

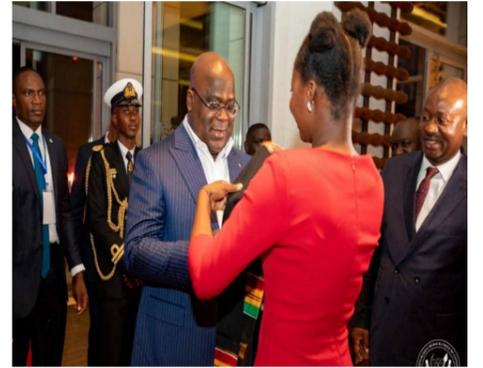
Le commissaire supérieur principal, Kongolo Christian, indique que l'enquête se poursuit pour le cas de ce quartier qui, selon plusieurs alertes, héberge beaucoup de personnes non identifiées.

## Après Londres, Félix Tshisekedi est arrivé à Accra

En provenance de Londres, le chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, est arrivé hier jeudi 20 octobre 2022 à Accra. Le président de la République démocratique du Congo entame une visite de travail et d'amitié de 24h au Ghana. À son arrivée, le chef de l'Etat congolais a été accueilli par un ministre du Ghana et la délégation officielle congolaise conduite par Christophe Lutundula, vice-premier ministre des affaires étrangères.

« La communauté congolaise du Ghana a réservé un accueil très chaleureux au Chef de l'État », commente de son côté la Présidence de la République via Twitter.

Durant cette visite officielle, les deux chefs d'État, Félix Tshisekedi et Nana Akufo-Addo, vont parler des su-



jets d'intérêt commun notamment la lutte contre le changement climatique pour affiner une stratégie africaine en vue de la COP27 en novembre prochain en Egypte.

Jephté Kitsita/7/7.cd

## RDC-ONU

### La sécurité au centre des échanges entre JM Sama et Abdou Abarry

Les différents défis de la sous-région ont été au menu des échanges entre le Premier ministre congolais, Sama Lukonde et Abdou Abarry, le nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale. Mardi 18 octobre 2022 à l'Hôtel du gouvernement à Kinshasa, le chef de l'exécutif congolais a planché avec le nouveau représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale et chef de bureau de l'UNOCA, Abdou Abarry, des problèmes qui minent la stabilité de la sous-région.

Se confiant à la presse, Abdou Abarry a indiqué qu'avec le chef du gouvernement de la RDC, ils ont passé en revue toutes les questions brûlantes de la sous-région d'Afrique centrale, plus particulièrement les questions sécuritaires. « J'ai tenu à venir ici en République démocratique du Congo dans le cadre de mes nouvelles fonctions de Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, chef de bureau UNOCA. Donc, il était de mon devoir, comme je l'ai fait dans d'autres pays membres de l'Afrique centrale, de venir ici en République démocratique du Congo. Donc, je suis là pratiquement en mission d'information. On a passé en revue avec le Premier ministre les questions d'intérêt pour la région. On a passé en revue les défis qui se posent dans la région notamment les défis sécuritaires, les défis de sta-

bilité mais également les atouts dont dispose cette région et ce grand pays qu'est la RDC en termes de potentialités en ressources naturelles mais également les richesses humaines, le dynamisme de la jeunesse, sa composante féminine qui est l'une de plus vibrantes du continent africain et donc des atouts qui, s'ils sont utilisés à bon escient, pourront permettre d'imprimer cette politique en tant que Nations unies, celle de voir la dynamique de l'intégration régionale se conforter dans la région et qu'avec cette dynam-



que d'intégration, tous les problèmes puissent être réglés. Pour qu'enfin, les populations et les peuples de cette région connaissent la prospérité, le bien-être et le bien-vivre auquel ils doivent aspirer», a-t-il déclaré.

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a félicité son interlocuteur, avant de l'encourager dans sa nouvelle fonction. Il lui a exprimé son attente de voir le bureau qu'il représente avec la Monusco et l'ensemble des composantes du système des Nations unies, travailler sur le terrain pour soutenir les priorités dégagées par le gouvernement congolais.

Alexis Emba/ouragan.cd

**SCTP****Le train marchandises Kinshasa-Matadi reprend après 10ans d'arrêt**

MB Luberu, le ministre des Transports a donné go, le Mardi 18 Octobre 2022, de la reprise du trafic ferroviaire avec le train marchandises sur le tronçon Kinshasa-Matadi après 10 ans d'arrêt.

Avec à son bord 13 tonnes de marchandises, ce train de 13 Wagons a quitté

**Le ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement \*Chérubin OKENDE SENGHA\* fait de la relance de la Société Commerciale des Transports et des Ports SCTP son cheval de bataille conformément aux instructions du Président de la République Félix Antoine \*TSHISEKEDI TSHILOMBO\*.**

Après la reprise du trafic fluvial Kinshasa-Mbandaka avec le bateau

Kinshasa pour la ville portuaire de Matadi à la grande satisfaction des agents et cadres, et aussi des dirigeants de l'ex Onatra qui voient leur société renaître grâce au dynamisme et soutien du ministre des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement.

Toujours dans le même élan, les reprises de plusieurs autres bateaux et barges sont annoncées à la SCTP.

**RDC****La Banque mondiale approuve 300 millions USD pour soutenir les femmes entrepreneures**

**La Banque mondiale a approuvé 300 millions de dollars américains cette année pour soutenir les femmes entrepreneures en République Démocratique du Congo (RDC) et promouvoir la création d'emplois, annonce le ministre des Finances via son compte Twitter.**

" À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, nous réaffirmons notre engagement à maximiser l'impact de ces fonds et, ce faisant, à sortir des communautés entières de la pauvreté.", précise-t-on dans ce tweet.

Par l'Ordonnance n°22/166 du 1er octobre 2022, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, avait approuvé l'accord de don n°EO28-ZR de 150 millions de dollars américains conclu le 1er juin 2022 entre la RDC et la Banque mondiale au titre du Projet d'autonomisation des Femmes Entrepreneures et mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi.

Doté d'un financement total de 300 millions de dollars américains, ce projet a été scellé le 1er juin 2022 à Kinshasa entre le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi et le Directeur des opérations de la Banque mondiale en RDC, Jean-Christophe Carret.

Les sources proches du PADMPME renseignent que ce financement comprend également un accord de crédit d'un montant de 150 millions de dollars américains en guise de financement complémentaire. Sa date de mise en vigueur initialement



prévue 120 jours après la signature, soit au 1er octobre a été prorogée à la demande du Gouvernement pour accomplir la procédure parlementaire de ratification qui devrait intervenir au cours de la présente session parlementaire.

En rappel, TRANSFORME intervient à la suite du PADMPME pour appuyer l'entrepreneuriat des PME, avec un accent particulier sur les projets des femmes et la promotion des nouvelles entreprises. Il intègre aussi quatre nouvelles villes au design originel du PADMPME auquel il faudra soustraire Lubumbashi. Il constitue ainsi la mise à l'échelle de l'expérience pilote accomplie dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement des PME dont le PADMPME était l'essai.

La nouvelle approche reprend l'essentiel des thématiques de départ et ajoute une composante sur l'inclusion avec la participation des structures de microfinance à travers un mécanisme de garantie, et de nombreuses autres réformes pour le développement du secteur financier.

**Patrick Bomboka/zoom.eco**

**Industries des batteries****Investir pour 3 fois moins en RDC qu'aux USA**

**Le président Tshisekedi a invité dans son adresse au sommet " Investir en Afrique " du Financial Times, mardi à Londres, les industries de fabrication des batteries à investir en RDC, premier producteur mondial de cobalt, pour 3 fois moins de coût qu'aux USA et 2 fois moins qu'en Pologne.**



Les questions relatives notamment aux causes de la guerre d'agression imposée par le Rwanda via les terroristes du M23 ; à la préservation de l'environnement ; au climat des affaires ainsi qu'aux possibilités d'investissement et opportunités offertes dans

l'économie verte ont été abordées.

Le Président de la République a fustigé, en outre, le doute qui subsiste sur la supposée absence du climat des affaires en RDC. " Ce sont les premiers venus qui sont les premiers servis ", a-t-il dit. Pendant que certains hésitent, a-t-il précisé, le pays est véritablement sur la voie de la relance, à travers des projets d'investissement dans le domaine de l'agro industrie, de l'énergie et des minerais stratégiques qui entrent dans la fabrication des batteries pour les véhicules électriques, par exemple.

Prenant part à ce sommet, le ministre de l'Industrie, Julien Paluku Kahongya a salué la détermination du Président Félix Tshisekedi dans la consolidation des stratégies pour convaincre les investisseurs à venir en RDC, pays-solution dans la transition énergétique et meilleure destination au monde, pour l'industrie des batteries et véhicules électriques grâce à ses minerais stratégiques.

Ce sommet londonien, premier d'Europe et troisième au monde après New York et Hongkong, est le rendez-vous annuel des investisseurs intéressés à l'Afrique.

L'édition 2022 de l'Africa summit est la 9ème du genre, rappelle-t-on. Elle a rassemblé plus de 150 participants, avec une trentaine d'intervenants et un Chef d'Etat comme invité d'honneur et orateur principal, celui de la RDC.

ACP

**Enjeux et défis de la RDC**

Par ailleurs, dans l'interaction qui a suivi son allocution, Félix Tshisekedi est revenu sur les enjeux et défis auxquels la RDC fait face sous sa présidence.

**Forum international Africa Digital Expo La 11ème édition prévue du 3 au 4 novembre 2022 à Kinshasa**

La 11ème édition du Forum international Africa Digital Expo (ADEX) aura bel et bien lieu du 3 au 4 novembre 2022 à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC).

L'annonce a été faite par le Ministre du Numérique, Désiré-Cashmir Kolongele Eberande, lors du Conseil des Ministres du vendredi 14 octobre 2022.

En effet, ce rendez-vous africain du numérique va, pour la première fois, se tenir en Afrique centrale après que Marrakech et Abidjan aient abrités les dix précédentes éditions.

Selon le Ministre du Numérique, cet événement est organisé en partenariat avec la société marocaine One Africa Leader. Il estime que cet événement sera également l'occasion de mettre en avant les jeu-



nes talents tech congolais, à travers des sessions dédiées à l'entrepreneuriat, la jeunesse et les start-up.

« Près de 500 participants de plus de 20 pays aborderont des sujets liés aux orientations stratégiques pour le développement du numérique, la digitalisation de l'administration, les enjeux de la connectivité, ou encore les défis de gouvernance numérique, de protection de données et de cyber sécurité », a-t-il fait savoir.

**Agnès Kayembe/zoom.eco**

Sud-Kivu

## Uvira désormais dotée d'un plan d'action de sécurité pour ses 14 quartiers



Le plan d'action de sécurité pour les quatorze quartiers et quatre

groupements incorporés de la ville d'Uvira (Sud-Kivu) a été remis mercredi 19 octobre aux membres du conseil urbain de sécurité, aux représentants des communautés ethniques et mutualités vivant à Uvira ainsi qu'aux services étatiques d'Uvira.

Ce document, reconnu par le ministère provincial de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières du Sud-Kivu, s'inscrit dans un contexte général du programme ESPER, " Ensemble pour la Paix et la Sécurité à l'Est de la RDC ", financé par le Royaume du Pays-Bas.

Il s'aligne à la politique étatique de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC), fusionné avec le programme national du DDR-C-S.

En dehors de la situation géographique, économique et socio culturelle de la ville dé-

crité, ce document explique le processus et la méthodologie de diagnostic et d'élaboration du plan d'action de sécurité. Ce diagnostic est passé par le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques sur la gouvernance sécuritaire, le fonctionnement des comités locaux de sécurité de la ville d'Uvira et l'identification des acteurs positifs et négatifs.

En moyenne, 85 personnes venant de différentes structures ont participé activement aux assises, parmi lesquelles des représentants de la présidence de la République, de la province du Sud-Kivu, de la mairie et du territoire d'Uvira, des services de sécurité et de force de la défense et de l'ordre, des chefferies et groupements, des jeunes, femmes et confessions religieuses ainsi que les mutualités avec les ONG et enfin de la société civile.

Ils ont identifié huit problèmes sécuritaires qu'ils ont diagnostiqués sous forme des tableaux reprenant les causes et les actions à entreprendre ainsi que des recommandations. Parmi ces problèmes évoqués, figurent l'activisme des groupes armés locaux et étrangers ainsi que les problèmes sociaux, dont les conflits fonciers.

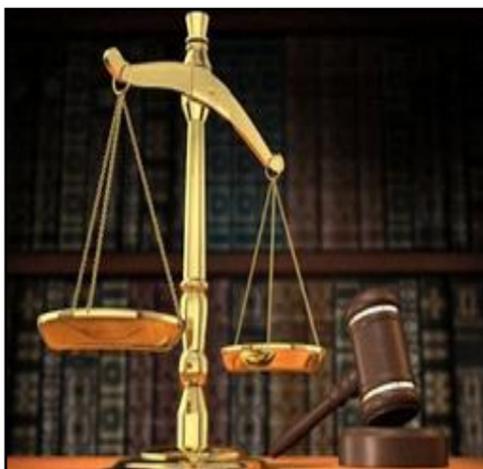
Le maire d'Uvira, Kiza Muhato, a appelé toutes les parties prenantes et à tous les niveaux à s'impliquer dans le processus de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de ce plan d'action de sécurité.

Nord-Kivu

## Beni : 10 ans de prison requis contre l'activiste Fiston Isambiro au second degré

Le ministère public a requis, mercredi 19 octobre, la peine de dix ans de prison ferme contre Fiston Isambiro, l'un des membres du groupe de pression de la " Véranda Mutsanga " à Beni. En effet, il a demandé à la cour militaire du Nord-Kivu, siégeant en matière répressive au second degré dans la ville de Beni, de confirmer cette peine prononcée par le premier juge.

Le ministère public a demandé à la cour de dire recevable et non fondé l'appel interjeté et de reconduire l'œuvre du premier juge en condamnant Fiston Isambiro à dix ans de prison ferme. Il a estimé que le prévenu s'était rendu coupable de plusieurs faits notamment, la menace d'attentat et la provocation à la désobéissance aux lois de la République.



Haut-Katanga

## Lubumbashi : suspension de l'exploitation minière autour du lycée Lubusha

La ministre des Mines, Antoinette N'samba a suspendu, depuis quelques jours, l'exploitation minière autour du Lycée Lubusha, en attendant les résultats des enquêtes à mener sur le terrain.



Le chargé des œuvres sociales à l'Archidiocèse de Lubumbashi (Haut-Katanga), Mgr Emmanuel Mumba a salué, mardi 18 octobre, cette mesure qui, selon lui, sauve cette école catholique d'une destruction.

Selon lui, cette mesure ministérielle sauve également le lycée Lubusha de Lwisha d'une délocalisation, du fait de l'exploitation minière par deux entreprises installées dans ses environs.

D'après Mgr Emmanuel Mumba, l'archidiocèse de Lubumbashi a toujours dénoncé l'exploitation minière à proximité du Lycée Lubusha.

Il se dit satisfait de cette décision qui va dans le sens du souhait maintes fois exprimé par l'archevêque métropolitain de

Lubumbashi, Mgr Fulgence Muteba.

Pour Mgr Emmanuel Mumba, ce temps d'enquête permettra de tirer cette affaire au clair :

" C'est tout à fait naturel qu'elle

(Ndlr : la ministre des Mines) demande que les sociétés arrêtent leur exploitation en attendant de présenter les résultats des enquêtes. Nous voulons par notre intervention, féliciter cette décision de notre ministre et féliciter aussi le chef de l'Etat qui a tendu une oreille attentive aux cris longtemps déployés par l'église catholique et l'église de l'archidiocèse de Lubumbashi. La réponse de Madame le ministre des Mines nous apaise un tout petit peu. C'est sûr, qu'elle ne donne pas directement la décision finale mais au moins c'en est un pas par rapport à nos revendications ".

Selon ce prélat catholique, l'avocat de l'une de deux entreprises minières a demandé à la ministre de Mines de surseoir cette décision.

Lualaba

## Plaidoyer pour la réhabilitation de 3 ponts sur l'axe Nguba-Lubudi

L'ONG Service Chrétien d'Animation Rurale du Katanga (SCARK) a plaidé, mardi 18 octobre, pour la réhabilitation de 3 ponts sur l'axe Nguba-Lubudi dans la province de Lualaba.



Le coordonnateur de cette structure locale, Gilbert Kayumba a fait ce plaidoyer dans un entretien accordé à Radio Okapi.

Il a expliqué que ces ouvrages en mauvais état nécessitent d'être réfectionnés avant la tombée de grandes pluies sur le territoire de Lubudi :

" Trois ponts situés sur cette route sont en mauvais état et cela nécessite une réhabilitation avant la tombée de fortes pluies car en cas d'effondrement, ce territoire risque d'être isolé et le trafic perturbé ".

Gilbert Kayumba a fait savoir que les ponts abîmés sont : Ngeleka, situé à 38 Km de Lubudi-Centre, Kasanza situé entre Mbebe et Kwabo et Lukendi.

L'effondrement de ces ponts va handicaper l'économie et le social de certaines villes et localités des quelques provinces situées sur

la route nationale numéro 1, à savoir : le Haut-Katanga, le Lualaba, le Haut-Lomami.

" Si le trafic reste tel qu'il est, nous risquons d'être coupés rapidement et c'est l'économie de toutes ces provinces qui sont le long de la nationale numéro 1 qui sera handicapée ", a conclu le coordonnateur de l'ONG SCARK.

Contactée, l'administratrice du territoire de Lubudi, Clémentine Lutanda confirme cette information.

Elle a assuré qu'une délégation du ministère provincial des Infrastructures du Lualaba est descendue dernièrement sur le terrain pour évaluer l'état de délabrement des ponts situés sur cet axe.

Tshopo

## La population appelée à être " les gendarmes " du projet 145 territoires

La Coordination pour le changement des mentalités a appelé, mardi 18 octobre, la population de la province de Tshopo à être " les gendarmes " du programme de développement de 145 territoires dans son milieu.



Le coordonnateur-adjoint de cette structure, Justin Bendesana a lancé cet appel, mardi 18 octobre, au cours d'une conférence débat qu'il a animée à l'Université de Kisangani (UNIKIS).

Il est d'avis que ce programme va réduire la pauvreté et surtout les disparités existantes entre les milieux urbains et ruraux à travers la province de Tshopo.

" Nous avons tant décrié la pauvreté dans notre pays. Le Chef de l'Etat a mis en place ce projet qui sera implémenté par le gouvernement à travers les agences d'exécution pour réduire la pauvreté au niveau de nos entités territoriales car, comme vous le savez, il y a beaucoup de disparités entre d'un côté les milieux urbains et les milieux

ruraux ", a souligné Justin Bendesana.

Les communautés locales sont appelées à s'approprier ce projet qui entend impulser le développement à la base.

Il encourage également la po-

pulation de cette province à s'impliquer au niveau de la mise en œuvre mais également et surtout à assurer la durabilité des résultats de ce programme.

" Le premier comportement que j'attends de la population consiste à veiller sur l'exécution des travaux de manière responsable, dénoncer tous les abus. Il faut insister auprès de la population pour qu'elle ne vole pas les équipements, les matériaux. En revanche, qu'elle soit là comme les gendarmes de leurs projets, pour veiller à son bon déroulement ", a poursuivi Justin Bendesana.

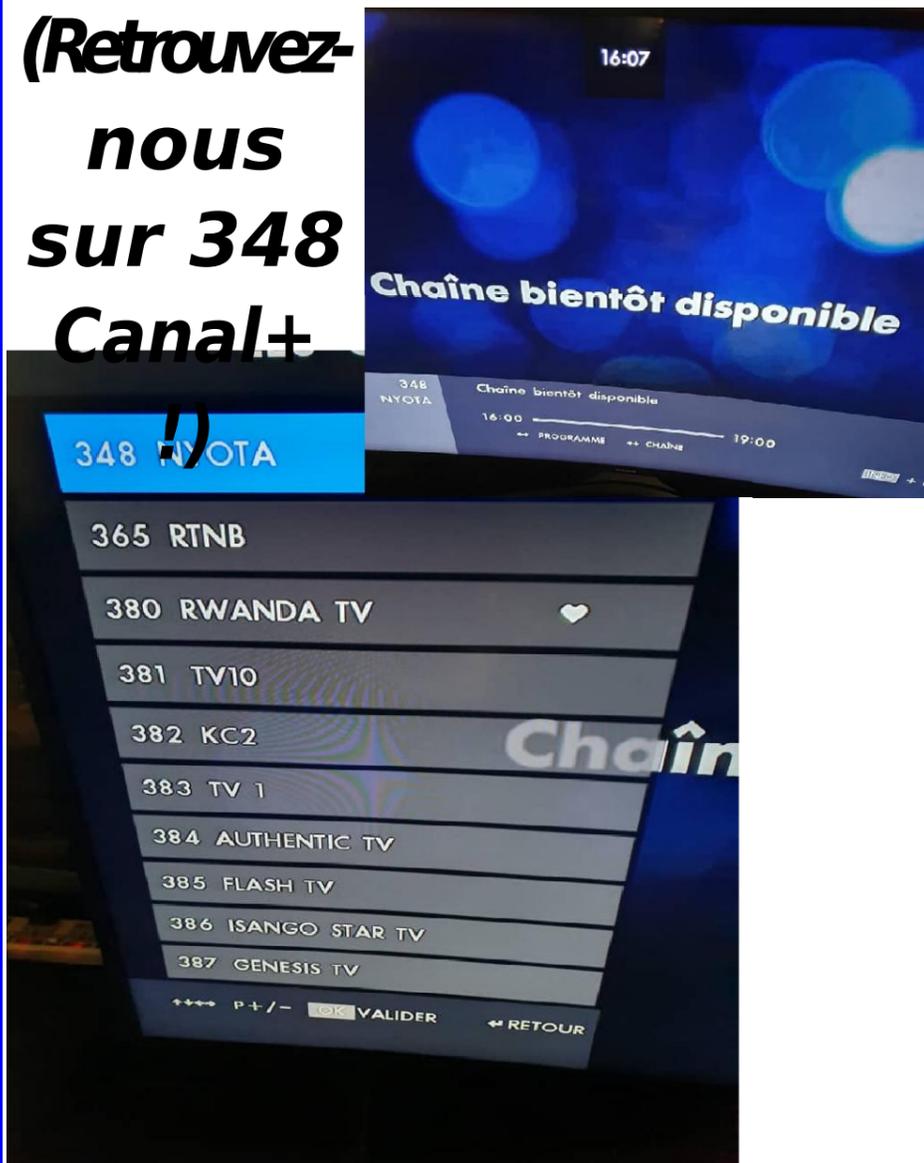
La Coordination du changement des mentalités est une structure rattachée à la présidence de la République.

Arrêt sur image



Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+)



## ANALYSE

## Enfin, les effets négatifs du fameux Bassin du Congo sur la RDC se révèlent !



Le Roi Léopold II de Belgique

Qu'on se détrompe d'emblée. Par bassin du Congo, il ne faut entendre ni RDC seule, ni RDC avec Congo-Brazzaville. Selon Wikipédia, c'est le déversoir constitué des pays RDC, Congo-Brazzaville, RCA, Cameroun, Guinée-Équatoriale et Gabon. D'autres sources ajoutent Angola, Burundi, Rwanda, Tanzanie et Zambie. Soit 7 des 9 pays voisins du Congo-Kinshasa\*.

Ce bassin passe pour deuxième plus

grand bassin fluvial du monde après l'Amazonie du fait d'abriter une des forêts tropicales denses les plus riches du monde et en biodiversité, espèces animales comprises. Malheureusement, comme l'Amazonie, poursuit Wikipédia, le bassin du Congo subit une déforestation importante. De quoi inquiéter la planète Terre et préoccuper au plus haut point les États-Unis. Pourquoi principalement les Américains ?

## Les Etats-Unis n'ont jamais reconnu l'acte général de Berlin

L'histoire enseigne que la \*certification\* de l'existence du Bassin du Congo avait été établie lors de la Conférence Internationale de Berlin en 1885 à laquelle avaient pris part 14 pays européens. Objet ou objectif : « \_régler pacifiquement les litiges relatifs aux conquêtes coloniales en Afrique\_ », relève l' \*Acte général de Berlin\* signé le 26 février 1885 .

Comme tout Acte ou Accord, il comprend des articles. Son tout premier est ainsi libellé : « \_Le commerce de toutes les nations jouira d'une complète liberté\_ ». Ainsi, le premier des articles de cet acte ne porte pas sur la sécurité, ni sur le respect des frontières et tout ce qui s'y apparente. La priorité est au \*commerce\* .

L'espace concerné est décrit de cette manière : « \_Dans tous les territoires constituant le bassin du Congo et de ses affluents. Ce bassin est délimité par les crêtes des bassins contigus, à savoir, notamment : les bassins du Niari, de l'Ogoué, du Schari et du Nil, au nord ; par la ligne de faite orientale des affluents du lac Tanganyika, à l'est ; par les crêtes des bassins du Zambèze et de la Logé, au sud. Il embrasse, en conséquence, tous les territoires drainés par le Congo et ses affluents, y compris le lac Tanganyika et ses

tributaires orientaux\_ ».

N'ayant rien à voir avec le \*Loch Ness des Grands Lacs\* (le fameux Accord de Lemera), l'Acte général de Berlin sur le Bassin du Congo a le double mérite d'exister et de produire ses effets. Mais, surtout, \*il a un problème sérieux au départ en ce qu'il n'a jamais été signé par les États-Unis\* .

Pourtant, cette conférence internationale est la première à laquelle les Usa avaient pris part depuis leur création en 1776.

En d'autres termes, les Américains n'ont jamais formellement pris acte des faits \*précolonial\* et \*colonial\* comme actes juridiques s'appliquant à l'Afrique. D'où, peut-être, leur propension à s'ingérer dans les affaires de tout État africain \*avant\*, \*pendant\* et \*après\* la colonisation .

A la limite, ils avaient sous la Guerre froide quelques réserves pour ne pas effaroucher Londres (pour les Etats sous colonisation britannique) et Paris (sous colonisation française). Mais pas pour Bruxelles et pour Lisbonne. La manière dont Washington a toujours traité les questions rdcongolaise et angolaise en est la preuve.

## Sentinellisation" des populations congolaises et désinvestissement en RDC

Les enjeux suscités par le changement climatique ramènent à l'avant-plan de la géostratégie mondiale le Bassin du Congo, donc forcément l'Acte général de Berlin, et au travers de celui-ci la RDC.

Au travers de leurs prises de position allant au-delà même des convenances diplomatiques élémentaires - par exemple l'opposition catégorique à l'exploitation de certains blocs pétroliers et gaziers en RDC - Washington signifie carrément à Kinshasa la non tenue en compte de sa \*souveraineté\* sur ses ressources du sol et du sous-sol.

Dans cette logique, on ne serait pas étonné d'assister à des désistements dans le chef des investisseurs potentiels qui ne voudraient pas défier les États-Unis qui, eux, sont dans la logique des relations relevant plus de l'humanitaire que du développement à l'égard de Kinshasa.

Or, avec l'humanitaire, il est établi que la formule des subventions au titre de compensation pour non-exploitation de certains sites pétroliers, gaziers, forestiers, mi-

niers etc. ne résout pas le problème auxquels sont confrontés tous les Etats du monde : \*emploi jeunes\*.

Déjà, l'aide humanitaire a tué, au propre comme au figuré, la production en milieu rural. En y ajoutant l'aide à la « sentinellisation » consistant à réduire les populations autochtones non pas à produire, mais à devenir surveillantes de leurs propres ressources au profit des étrangers, on accroît la misère.

Après tout, ces populations vivent déjà les effets effroyables du désinvestissement dans les créneaux porteurs : mines, hydrocarbures et foresterie...

Enfin, premier Etat du Bassin du Congo en termes de superficie et des ressources humaines et naturelles, la RDC - présentée dans des tribunes américaines et occidentales en « \*intérêt stratégique des États-Unis\* », est réduite à seule une carrière dans son existence : « \_garder et cultiver le jardin d'Eden\_ ».

Même Dieu Créateur en a pourtant donné \*deux\* à Adam.

## Humiliation bunagana en cerise sur le gâteau ?

Maintes fois soulevée, la préoccupation sera toujours exprimée tant qu'il n'y aura pas de réponse satisfaisante.

Libre certes aux USA de n'avoir pas signé l'Acte général de Berlin de 1885.

Libre certes aux USA de réclamer leur part dans la création de l'EIC des suites des expéditions d'Henry Morton Stanley financées par les leurs.

Libre certes aux USA de croire disposer du droit de vie ou de mort sur l'existence de la RDC après l'avoir énormément protégée des vellétés indépendantistes belges via les sécessions du Katanga et du Sud-Kasaï, mais aussi des rébellions lumumbiste, muleliste, kabiliste et mbumbiste entre 1961 et 1978, tout comme des agressions rwandaises, ougandaises et burundaises de 1996 à ce jour.

Libre certes aux USA de vouloir redessiner l'Afrique et, par ricochet, la RDC !

Mais est-ce une raison suffisante pour imposer aux Congolais, en plus du désinvestissement et des restrictions sur les minerais, les hydrocarbures, les forêts, et bientôt les eaux, l'humiliation \*Bunagana\* en cerise sur le gâteau ?

Constatons-le ensemble : lorsqu'il s'agit de protection des ressources du sol et du sous-sol qui influent sur le changement climatique, la RDC est pour les États-Unis un \*intérêt stratégique\*. Mais, lorsqu'il s'agit d'une énième agression rwandaise contre elle, la RDC cesse de l'être.

C'est cela, la \*preuve d'effets pervers\* de l'Acte général sur la Bassin du Congo pour le Congo-Kinshasa...

Omer Nsongo die Lema

## Burkina Faso

# Recrutement de 3.000 soldats pour combattre les jihadistes au Faso



Le Burkina Faso a lancé une campagne de recrutement exceptionnel de 3.000 militaires pour renforcer les rangs de son armée dans la lutte contre les jihadistes qui ensanglantent ce pays depuis sept ans, selon un communiqué du ministère de la Défense transmis mercredi à l'AFP.

Cette campagne intervient près de deux semaines après un coup d'Etat mené le 30 septembre par le capitaine Ibrahim Traoré, dont l'objectif affiché est de renforcer la lutte anti-jihadiste.

«Les populations des villes et villages sont informées qu'un recrutement exceptionnel de 3.000 militaires du rang au profit des forces armées nationales se dérouleront sur toute du territoire national», indique le texte. Ce recrutement, qui se déroule du 25 octobre au 5 décembre, concerne uniquement les «jeunes garçons» nés entre le 1er janvier 1992 et le 31 décembre 1998, est-il précisé.

C'est la deuxième fois cette année que l'armée burkinabè – qui compte environ 30.000 hommes – organise un tel recrutement. En avril, 3.000 militaires, dont l'âge n'excédait pas 26 ans, avaient déjà été recrutés.

## Offensive diplomatique

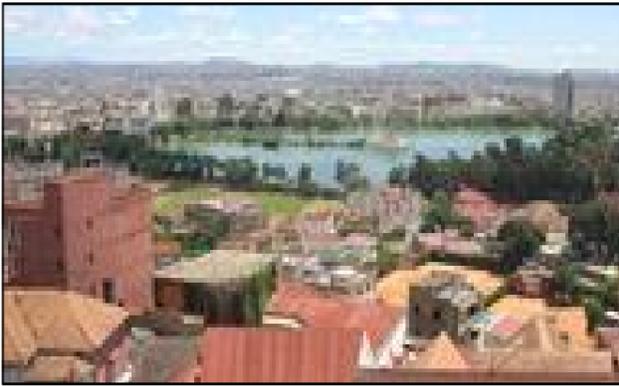
# La Russie charme et conquiert Madagascar !

A Madagascar, le limogeage, mardi, du ministre des Affaires étrangères suite au vote contre la Russie à l'ONU continue d'interroger. Il est l'occasion de faire le point sur les relations entre les deux pays qui affichent une entente cordiale.

D'après la présidence malgache, le chef de l'Etat a remercié son ministre parce que ce dernier aurait pris seul la décision de voter en faveur de la résolution condamnant les annexions russes en Ukraine. Dans un entretien réalisé par le Monde Afrique avant son limogeage mais paru après son éviction, l'intéressé a pourtant confirmé que le vote « était le choix du gouvernement ». De quoi créer un bel imbroglio dans le pays, et laisser penser à certains que Moscou aurait pu jouer un rôle dans la décision de sanctionner le chef de la diplomatie malgache. Un scénario pourtant peu probable.

En janvier dernier, soit avant le début de l'offensive russe en Ukraine, un accord de coopération militaire est signé entre Tana et Moscou. Il entre en vigueur le 25 mars 2022. Les autorités malgaches restent discrètes sur les termes de celui-ci et le présentent comme « le prolongement d'anciens accords ». Publié au journal officiel russe, on apprend alors qu'il porte entre autres sur le renouvellement de matériel d'armement et sur la formation d'officiers malgaches.

Début avril, l'arrivée d'un nouvel ambassadeur russe sur l'île, très présent sur les réseaux sociaux, marque une nouvelle étape dans les relations bilatérales. Au travers de son diplomate Andrey Andreev, le Kremlin affiche son soutien sans faille dans



la reconquête, par les Malgaches, des îles Éparses, aujourd'hui françaises. Durant ses interviews à la presse nationale, l'ambassadeur russe encourage notamment la Grande Île à « achever le processus de décolonisation et établir au plus vite la souveraineté malgache sur [ces] îles. » « Nous sommes prêts » aime-t-il à répéter, « à contribuer par tous les moyens possibles à un règlement politique de ce différend ».

Par ailleurs, jamais les propositions d'invitations de Malgaches en Russie par le corps diplomatique russe n'ont été aussi nombreuses. Des attitudes et prises de positions offensives complètement assumées.

En revanche, côté économique, la Russie semble absente. A côté de ses concurrents américains, chinois ou européens, qui investissent massivement sur l'île, les Russes ont pour le moment peu de leviers à leur disposition.

Quant à la question de la présence de la milice russe Wagner sur le territoire malgache, aucune preuve aujourd'hui ne permet d'affirmer que les hommes d'Evgueni Prigojine sont sur l'île.

Depuis 2015, les forces armées burkinabè sont régulièrement endeuillées par des attaques jihadistes de plus en plus fréquentes et meurtrières. Samedi, au moins trois soldats et huit supplétifs civils de l'armée ont été tués lors d'une attaque de jihadistes présumés dans le nord du Burkina Faso.

Le 26 septembre, 37 personnes, dont 27 militaires, ont été tuées à Gaskindé, lors d'une embuscade contre un convoi de ravitaillement qui tentait de rejoindre Djibo, ville sous blocus jihadiste dans le nord du pays, selon l'état major.

Manquant de moyens, l'armée burkinabè peine à enrayer ces attaques, attribuées à des mouvements jihadistes affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique qui, d'abord concentrés dans le nord, touchent désormais plusieurs autres régions du pays, dont celles de l'est et du nord-ouest.

Le 24 janvier, des militaires emmenés par le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba, avaient renversé le président Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'être incapable d'enrayer les attaques. Mais celles-ci n'ont pas cessé et face à la dégradation constante de la situation, un nouveau putsch a eu lieu le 30 septembre, qui a porté au pouvoir Ibrahim Traoré, afin de « recentrer la transition sur les urgences sécuritaires », selon la junte.

Depuis 2015, ces attaques ont fait des milliers de morts et contraint quelque deux millions de personnes à fuir leurs foyers. Plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, notamment du côté des frontières avec le Mali et le Niger.

## Soudan

# Des ONG s'indignent de la condamnation à mort par lapidation d'une jeune femme

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) a lancé mercredi 19 octobre une campagne internationale de soutien à une Soudanaise condamnée à la peine de mort par lapidation le 26 juin dernier, à Kosti, dans l'État du Nil Blanc. La jeune de 20 ans est accusée d'adultère. Un an après la prise de pouvoir du général Abdel Fattah el-Burhan, cette décision a des chances d'être annulée en appel, mais elle illustre un retour aux formes de répression orchestrées par le régime d'Omar el-Béchir.

« C'est le symbole que le régime d'Omar el-Béchir n'est jamais vraiment tombé. Rien n'a changé ! » dénonce Hala al-Karib, présidente de l'Initiative stratégique pour les femmes dans la Corne de l'Afrique (Siha), organisation de défense des droits des femmes. Malgré la chute du régime islamiste, le code pénal mis en place en 1991 est toujours en vigueur. Il est particulièrement sévère à l'égard des femmes.

Ce qui inquiète de nombreux militants c'est le retour en force des partisans du régime d'el-Bachir dans le sillage du coup d'Etat militaire. Depuis un an, nombreux d'entre eux ont été réhabilités, sortis de prison ou sont revenus d'exil. Certains ont regagné leur poste dans les administrations et notamment au sein du pouvoir judiciaire.

« Les prisons pour femmes se remplissent depuis plusieurs mois », livre une avocate qui condamne la criminalisation



croissante des femmes depuis un an.

Car les signaux négatifs se multiplient. Outre cette peine de mort pro-

noncée à l'égard de cette jeune femme en juin, les autorités ont annoncé en août la création d'unités de « police communautaire ». Leur mandat reste vague mais rappelle l'arsenal juridique mis en place par le régime d'Omar el-Béchir. Pendant 30 ans, les « lois relatives à l'ordre public » ont criminalisé les tenues et les pratiques jugées « indécentes » et ont valu à de nombreuses femmes coups de fouets et humiliations.

## Intense pression internationale contre des peines de lapidation

Au Soudan et à l'international, de nombreuses organisations de défense des droits des femmes demandent aux autorités soudanaises d'annuler cette sentence, qui constitue « une peine cruelle, inhumaine et dégradante », et de garantir la libération immédiate et inconditionnelle de la jeune Soudanaise, détenue depuis le mois de juin.

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et ses partenaires ont lancé une pétition dans ce sens. Car si en 30 ans, aucune des sept peines similaires prononcées par des tribunaux soudanais n'a été appliquée, il a fallu à chaque fois une intense pression internationale pour inverser la décision, explique Victoire d'Humières, chargée de programme au bureau Afrique de la FIDH.

## Tchad

# Interdiction des manifestations marquant la fin initiale de la transition

Journée à haut risque au Tchad, où jeudi 20 octobre marque la fin des 18 mois de transition décrétés par le conseil militaire après la mort du président Idriss Deby en avril 2021. Alors que le dialogue national inclusif et souverain a accordé deux ans de plus de transition à l'actuel leader Mahamat Idriss Deby, des partis politiques et associations de la société civile ont appelé à manifester. Mais le gouvernement a interdit les rassemblements, qualifiés de « tentative d'insurrection armée ».

« Cette marche vise à créer une insurrection populaire et armée avec l'appui de forces extérieures afin de déstabiliser notre pays », affirme le gouvernement dans un communiqué. Le texte ajoute que « plus de 1 500 jeunes ont été entraînés et formés afin de faire des cassettes ciblées contre certains édifices publics et des personnalités de la République ».

Mercredi après-midi, l'opposant Succès Masra a appelé la communauté internationale à ne plus reconnaître le régime de transition à partir de ce 20 octobre. Avant



lui, plusieurs partis politiques et organisations de la société civile avaient appelé à des manifestations contre le régime de transition jeudi. Mais ces manifestations ont été interdites par un arrêté du ministre de la Sécurité publique.

Les pays membres de l'Union européenne ont appelé de leur côté au dialogue et au respect des droits de l'Homme et des libertés.

Avant la journée de mobilisation, des tirs ont été entendus mercredi soir autour du siège du parti des Soudanais, mené par Succès Masra, dans le septième arrondissement de Ndjamena.

## Sortie du film " MON CAPORAL " au parlement belge



guerre mondiale et que le gouvernement belge s'est retrouvé en exil, c'est le Congo qui a assuré la survie de la Belgique.

Les Congolais ont contribué économiquement en travaillant gra-

Ce film documentaire a pour protagoniste principal, le même Caporal Albert Kunyuku, qui a été révélé par le premier film du réalisateur "L'ombre des oubliés" et qui a été par la suite, décoré par le roi des Belges au mois de juin dernier à Kinshasa.

Selon le réalisateur Voto, ce second film prend pour appui le Caporal Albert Kunyuku, pour raconter globalement l'histoire de la Force Publique.

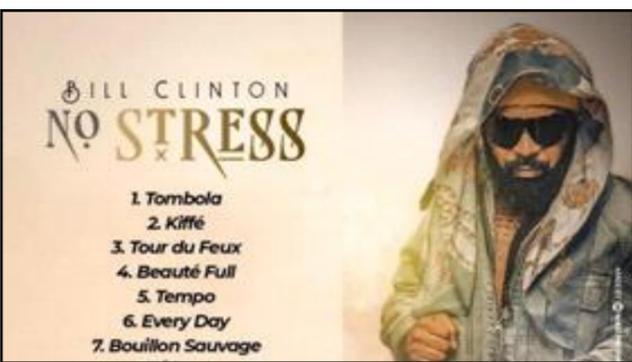
Dans ce film, le Caporal Kunyuku et les historiens passent un message précis : "Lorsque la Belgique a été envahie lors de la seconde

tautement pour l'effort de guerre et militairement en combattant pour le compte de la Belgique sur plusieurs fronts. C'est grâce à l'effort des Congolais que la Belgique occupée s'en est sortie sans dette et c'est grâce à l'Uranium du Congo dont la vente a servi à la reconstruction de la Belgique que les Alliés ont remporté la guerre. "Un message qui vaut la peine d'être délivré dans un contexte où la Belgique veut revisiter le passé colonial. Outre la projection au parlement, une autre projection est prévue à l'hôtel de ville de Bruxelles pour le grand public.

## Bill Clinton présente la tracklist de son album " No stress "

Le chanteur et animateur congolais, Didier Mukeba Kalonji, « Bill Clinton » pour les intimes vient de présenter la tracklist de son album intitulé « No stress » sur les réseaux sociaux. Le lancement officiel de son opus est prévu le 10 novembre 2022. « Tombola », « Kiffé », « Tour du feu », « Beauté full », « Tempo », « Everyday », « Bouillon sauvage », « Elisant », « Rencontre », « Moko », « Yengere ngonda », « Pambola » et « Muasi kitoko », tous ces 13 titres se réclament de l'album « No stress ».

Bill Clinton, à travers cet album en gestation, compte renouer avec ses prouesses artistiques des années 2000 en les combinant avec les styles d'autres pays. « Macintosh » est né Didier Mukeba Kalonji le 4 juillet 1979. Il est auteur de plusieurs singles vibrants tels que « Kizoba zoba », « Palpitation », « Fukushima », « Pression » et cetera. « Bill



Clinton » a confirmé sa carrière musicale au groupe Jolino dans la commune de Kinshasa avant d'intégrer le « Wenge Musica maison mère (WMMM) » de Noël Ngiama Makanda dit « Werrason » en 1997 où il s'est rendu célèbre par sa prestation dans les différentes chansons particulièrement en tant qu'animateur.

En 2004, il quitte WMMM ensemble avec certains de ses collègues pour créer leur propre groupe dénommé « Les marquis de maison-mère ». Après, il s'est séparé de ses collègues pour fonder son propre orchestre « Les marquis de samourais ».

SH M'Buy/ouragan.cd

## La 4e édition du Festival panafricain "U'muntu" lancée à Lubumbashi

La 4e édition du Festival Panafricain U'muntu (FESPAN'U) a été lancée le mercredi 19 octobre 2022 à Lubumbashi dans le Haut-Katanga sous le thème : " l'intégration régionale et le développement humain ".

Organisée dans la soirée du mercredi au bureau de Wallonie Bruxelles International, cette activité culturelle a réuni plusieurs structures traditionnelles de Lubumbashi, Lualaba et du grand Kasai. Des danses traditionnelles, des performances et des contes ont été enregistrés lors de l'ouverture de cette édition 2022.

Selon Denis Nsampi, initiateur de ce festival qui s'est confié à 7SUR7.CD, l'objectif est de faire valoir la diversité culturelle de l'Afrique.

" En fait, l'Afrique aujourd'hui ne veut pas travailler en vase clos et devrait s'ouvrir aux autres, parce qu'on dit toujours, l'union fait la force. L'Afrique veut multiplier ses communautés pour que chacun vienne avec ses forces, ses faiblesses, ses potentialités pour travailler en-



semble et aller de l'avant. Mais aussi l'aspect du développement humain parce que vous ne pouvez pas aller avec les autres si vous n'avez pas un bagage suffisant. C'est pourquoi nous avons interpellé les africains pour qu'ils travaillent aussi sur l'aspect du développement humain. C'est pour cela que nous avons aussi, tout au long de notre spectacle, insister sur l'éducation des enfants, l'éducation des adultes ", a-t-il déclaré.

Sur la scène, des groupes traditionnels se sont succédés avec des chants, des contes et des slams avec un accent sur l'éducation et l'unité des africains en général et des congolais en particulier.

Le Festival Panafricain U'muntu se poursuivra dans une semaine dans le territoire de Kipushi situé à 30 kilomètres de Lubumbashi. Une semaine après, il ira se terminer dans la ville montagneuse de Likasi toujours dans le Haut-Katanga. C'est depuis 2019 que FESPAN'U organise ses activités culturelles dans le pays.

Patient Lukusa, à Lubumbashi

## " Toko voter te " d'Olivier Kakenge bientôt dans vos kiosques



La pièce de théâtre intitulée « Toko voter te » de l'écrivain Olivier Kakenge sort le 22 octobre 2022 à Kinshasa. Publié aux éditions de « Grand Lacs », ce livre s'articule en 150 pages. Il présente l'histoire d'un peuple qui fait face à un dilemme en matière de choix d'un candidat à voter pendant les élections. Sur les deux candidats

en course présent dans le texte, le premier, à sa propre succession n'a pas réalisé un bilan satisfaisant et le second n'a pas une vision claire pour la République.

A cet effet, le peuple refuse de voter par manque de compétence dans cette course. Ecrivain, Olivier Kakenge est étudiant en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Pédagogique de Kinshasa (UPN) et journaliste formé sur le tas d'un média en ligne.

SH M'Buy/ouragan.cd

## Fally Ipupa dévoile le nom et la date de sortie de son prochain album

Ça y est, l'artiste africain d'origine congolaise, Fally Ipupa vient de dévoiler le nom de son prochain album. Le prochain album de celui qu'on appelle «Aigle» est dénommé «Formule 7». Le projet Rumba successeur de Control, l'autre album en succès de Fally Ipupa sortira le 02 décembre prochain.

C'est la star elle-même qui a fait l'annonce ce lundi au micro de Claudy Siar et Valéry Fribord lors de son passage chez nos confrères de France24 dans «Planète Afro». A l'en croire, il s'agira d'un triple album. De quoi surprendre les mélomanes.

Fally Ipupa vient d'être cer-



tifié disque d'or avec Tokoss, son premier album urbain sorti en juillet 2017. Porté par Kiname, Bad Boy, cet opus a connu la participation de plusieurs artistes dont Booba, Aya Nakamura, Keblack, Wizkid etc.

Le hitmaker de «Un coup» feat Dadju prépare aussi son concert événement au stade des Martyrs pour le 29 octobre 2022.

Vérité Johnson  
congo-press.com

**Puissance offensive, saison lancée!**

## Vodacom Ligue 1 première journée : TP Mazembe bat PANDA B52 de Likasi 3-0



Le décollage en Ligue 1 est sans turbulence pour les Corbeaux de Pamphile MIHAYO. Ce mercredi 19 octobre à Kamalondo, les «Bombardiers» de Likasi n'ont pas réussi à arrêter la puissance offensive du TPM

auteur d'un succès mérité au bout de gros efforts. Après le raté de samedi dernier en Ligue des Champions, il fallait ce déclic offensif avec trois buts contre zéro grâce à ZEMANGA, NKAYA et KALABA.

**Le résumé de la rencontre reflète bien les ambitions de ce Mazembe de reconquête.**

**L'équipe :** SIADI – MWAPE, CHONGO (60<sup>e</sup> ATIBU), ISSAMA – LUZOLO, KOUAME (68<sup>e</sup> LIKONZA), MASASI, KINZUMBI (68<sup>e</sup> KALABA), NGIMBI (60<sup>e</sup> NKAYA) – ZEMANGA, KITAMBALA (60<sup>e</sup> BOSSU)

**LES BUTS :**

- 5<sup>e</sup> Ouverture du score de ZEMANGA. Lancé par NGIMBI, il dribble le gardien KABEYA à l'entrée de la surface et s'en va seul pour marquer!  
- 77<sup>e</sup> Et 2-0. Wilfrid NKAYA reprend du plat du pied le renvoi d'un défenseur. Sur l'action, c'est d'abord le corner de Sozé ZEMANGA qui est catapulté de la tête par Tandi MWAPE  
- 87<sup>e</sup> 3-0 Rainford

KALABA bat d'un contre-pied parfait le portier KABEYA sur penalty. Il y a eu combinaison MASASI-LUZOLO puis, Ernest s'est infiltré dans la surface avant d'être fauché

**Les temps forts :**

2<sup>e</sup> Jephthé KITAMBALA manque l'occasion d'ouvrir le score. Servi par KINZUMBI, seul devant le gardien, il se loupe

13<sup>e</sup> CHONGO prend un deuxième coup dans le match. Le défenseur zambien demande un changement, son genou droit val mal... ATIBU va à l'échauffement

17<sup>e</sup> Le TPM réagit à l'action précédente de Grâce TSHAMALA qui a marché sur le ballon, par un nouveau ballon de KINZUMBI qui renverse le jeu, NGIMBI fixe un défenseur à gauche et met le ballon en retrait... Aucun attaquant de TPM pour reprendre ce caviar

22<sup>e</sup> CHONGO se sent mieux et va poursuivre la

rencontre

30<sup>e</sup> KINZUMBI déclenche une percée dans le camp adverse, il est stoppé irrégulièrement par Lilo KAMBALA qui voit jaune

44<sup>e</sup> LUZOLO réalise un gros travail à gauche et arrive à arracher le ballon à son vis-à-vis! Il centre, ZEMANGA manque le cadre de la tête

46<sup>e</sup> Gros télescopage de la tête entre Jephthé KITAMBALA et un défenseur de Panda. La partie va se poursuivre avec KITAMBALA bandé à la tête

55<sup>e</sup> Panda manque la balle d'égalisation! ZEMANGA manque une passe jouée en arrière. Deo KILO récupère depuis la ligne médiane et lance l'offensive, à trois contre un. Grâce KASONGO écrase son tir et les Corbeaux s'en sortent miraculeusement

81<sup>e</sup> Sauvetage du gardien KABEYA sur un coup franc direct de KALABA

90<sup>e</sup>+2 Adam BOSSU manque une balle de but. Il reprend et rase le poteau, sur une passe de KALABA

## La conquête nationale démarre par Panda



**L1. Un premier match de Pamphile MIHAYO assisté par Andy MFUTILA.**

Sur le banc des Corbeaux, de nouveaux visages pour lancer la machine en ce début de saison. Le commandant en chef du staff se nomme Pamphile MIHAYO KAZEMBE. Vainqueur de la Coupe de la Confédération avec la casquette d'entraîneur

Les Corbeaux démarrent le championnat national, ce mercredi 19 octobre, avec la réception de l'US Panda de Likasi. Coup d'envoi à 15h30 au Temple des Badiangwenas pour une première de saison en

**Ligue des Champions**

### V. Club se qualifie aux tirs au but

V. Club a finalement obtenu son ticket pour la phase des groupes hier jeudi 20 octobre 2022 au Stade des Martyrs de Kinshasa. Ce, au bout d'une rencontre vierge de 0-0 face au RC Kadiogo de Ouagadougou du Burkina-Faso. A l'aller (organisé au Mali, en raison de l'insécurité au Burkina-Faso), comme au retour les deux équipes se sont séparées sur le score vierge de zéro but partout.



C'est aux termes d'une séance de tirs au but que les Dauphins noirs de Kinshasa ont finalement obtenu leur visa pour la poursuite de la compétition. Dans les prochains jours les Burkinabè retrouveront Saint Eloi Lupopo sur leur chemin.

principal en 2017, une année avant il gagnait cette même compétition comme adjoint.

« Baba » sera appuyé par un adjoint bien connu. Andy Magloire MFUTILA KISABU ANDIA technicien congolais âgé de 62 ans. L'ex-coach de Bazano s'est libéré de son club pour un nouveau projet avec les Corbeaux. Ancien sélectionneur adjoint des Léopards, il est passé chez Sodigraf, Lupopo, APR, Vita Club, Don Bosco, DCMP et dans plusieurs autres clubs sur le continent. Il connaît l'environnement du football con-

golais. L'homme a gagné la Ligue des Champions 2009 comme adjoint avec le TPM.

Le duo arrive pour redynamiser le groupe. « Pour réussir il faut de la discipline sur le terrain et en dehors. Nous devons travailler dans la communion d'esprit, la sincérité et l'honnêteté. Mettons-nous au travail pour sauver la saison. » a lancé le T1 lors de sa première prise de parole.

Ce mercredi 19 octobre, le premier test passe par l'US Panda et il faut sortir le grand jeu pour

donner le ton. C'est dès maintenant qu'il faut prendre des points pour aller chercher le titre national. Le coach l'a clairement dit aux joueurs : « Jouer Panda avec beaucoup d'envie et de motivation. S'imposer physiquement et avoir un gros mental sur le terrain. ».

Vingt joueurs sont internés à Futuka depuis mardi soir. Le décor est planté pour démarrer une nouvelle ère dès ce mois d'octobre.

### Le DCMP en passe de nouvelles sanctions de la FIFA

**Le club kinois a jusqu'au 24 octobre prochain pour fournir des informations à la Fédération internationale de football association (FIFA) au sujet des six joueurs qu'il aurait recrutés par un transfert-relais.**

« Le non-respect de la présente demande peut entraîner des sanctions prononcées par la Commission de discipline de la FIFA », prévient l'organe faitier du ballon rond dans sa seconde correspondance de demande d'informations adressée aux responsables du DCMP.

Dans la première correspondance du 29 septembre dernier, l'ex-Imana, accusé d'avoir recouru au transfert-relais pour recruter six joueurs, a été sommé de s'expliquer avant le 13 octobre à ce sujet. Le club ne s'est pas exécuté.

La FIFA est revenue à la charge dans une nouvelle lettre, datée du 17

octobre, pour offrir au club vert et blanc une dernière chance avant de statuer sur cette affaire.

En effet, l'organe faitier du ballon rond soupçonne le DCMP d'avoir recouru au transfert-relais « dans le but de contourner une décision » interdisant au club kinois de recruter aussi bien sur le marché national qu'international.

Si les faits sont établis, les Immaculés vont tomber sous le coup de la « violation de l'article 15 du Code de la FIFA ».

Un transfert-relais, selon les règlements de la FIFA, « se dit de deux transferts nationaux ou internationaux consécutifs et interconnectés d'un même joueur, dans le cadre desquels l'enregistrement du joueur auprès du club intermédiaire a pour objectif de contourner le règlement ou la loi applicable et/ou d'escroquer toute personne ou en-

tité ».

Six joueurs auraient ainsi été recrutés par le DCMP. Il s'agit du Guinéen Nouhan Conde, des Sudafricains Riyaad Norodien et Happy Takalani, ainsi que des Congolais Nelson Munganga, Nzau Mbuangi et Platini Mpiana.

« Ces joueurs ont été enregistrés auprès de leurs anciens clubs respectifs pour une très courte durée d'un jour seulement avant d'être transférés vers votre club – alors que votre club faisait l'objet d'une interdiction de recruter de nouveaux joueurs – tant au niveau national qu'international », détaille la FIFA dans sa correspondance.

Pendant ce temps, le DCMP entend entamer le championnat de la Vodacom Ligue après avoir arraché son ticket qualificatif pour la phase des barrages de la Coupe de la Confédération.

Laurent Omba/infos.cd

## Envolées oratoires

## 2023 sous haute tension

**La sagesse renseigne qu'un feu de paille négligé peut conduire à un incendie capable d'embraser des milliers d'hectares sans compter toutes les conséquences qui s'ensuivent sur les plans humain, environnemental et économique. Ce feu de paille en Rd-Congo risque de franchir le Rubicon et empêcher la tenue d'élections générales en décembre 2023. Il s'agit de l'escalade verbale entre les partis politiques dont les militants développent au vu et au su des autorités établies l'intolérance politique.**

Il n'est plus bon faire la politique en République démocratique du Congo. Tant les règles du jeu démocratique sont foulées au pied sans que personne ne s'en émeuve. Les hors-la-loi font la loi, mieux, ils dictent leur propre loi. A la base de cet état des choses, la non intériorisation des notions tels l'Etat de droit, la démocratie, la prééminence de la loi sur tout citoyen quelle que soit sa position sociale. Il est vrai que les actes enregistrés ces derniers jours ne sont pas nou-

veaux parce qu'ils ont illustré tous les régimes qui se sont succédé dans cette République qui se veut démocratique mais tarde toujours à y parvenir. La part de responsabilité de cet exercice malheureux incombe aux partis politiques. Les militants ou combattants, les cadres ou simples membres adhérents ou sympathisants ne justifient pas de leur culture politique. Ils se lancent en politique comme ils le feraient dans n'importe quelle activité lucrative. Les meetings ou autres matinées politiques sont transformés en tribune d'incitation à l'intolérance. « Ou tu es avec nous ou tu es contre nous ! ». Déduction logique reste la suivante : « ou tu t'effaces ou on t'efface ». En termes très simples, accéder au pouvoir signifie devenir tout-puissant, inattaquable, obligeant le reste de la classe politique à faire allégeance si elle ne veut en prison ou en exil. Cette approche est si abrutissante qu'elle une classe de courtisans ou applaudisseurs irréductibles. Tout ce que fait leur leader est rose, louable et ne mérite pas la moindre critique. Que dire alors de

l'existence d'une opposition dans un régime démocratique. Puisqu'ils ne veulent pas entendre un autre son de cloche, ces courtisans se transforment facilement en Intifada et peuvent décréter quand ils le veulent une fatwa à l'endroit d'un homme politique qui ne compose pas avec leur leader. Le constat amer est que les régimes mais les méthodes de gouvernance demeurent les mêmes. Souvent, cela commence par des menaces verbales pour intimider l'adversaire avant de passer aux actes de vandalisme. Deux cas pour illustrer notre argumentaire. Vrais ou faux communicateurs de l'Udps et de l'Union sacrée de la nation, des individus bien identifiés à travers les réseaux sociaux s'en sont pris à des personnes qui ont « osé » annoncer leur candidature à l'élection présidentielle de 2023. Des insultes et un langage ordurier ont été proférés, entre autres, à Jean-Marc Kabund, Moïse Katumbi, Denis Mukwege et Delly Sessanga. Comme au bon vieux temps de la kabilie, ces combattants d'une autre époque ont, à Lubum-

bashi, projeté une marche punitive à l'encontre du leader de Ensemble pour la République dont le péché est d'être le seul candidat sérieux face à Fatshi à la présidentielle de 2023. Dieu merci, dit-on, le pire a été évité grâce à la perspicacité de Mme le maire de Lubumbashi car les katumbistes n'entendaient pas se laisser faire et s'apprétaient à affronter leurs adversaires improvisés. Par contre, à Kinshasa les warriors de l'Udps ont attaqué un immeuble appartenant à leur ancien président, basculé depuis dans l'opposition. Encore une fois, les dégâts ont été limités car, renseigné-t-on, il n'y a pas eu mort d'homme. Il semble que la maison a été désertée par ses habitants avant l'irruption de la horde des hors-la-loi. Ces faits peuvent être interprétés selon le bord où l'on se trouve, toutefois, ce sont des signes avant-coureurs de ce que sera la campagne électorale l'année prochaine. 2023 sera sous haute tension si l'on y prend garde.

LR

## Palais du Peuple

## Le Katumbisme au plus haut degré !



**Christian Mwando Nsimba, ministre d'Etat, ministre du Plan national du Gouvernement de la RDC l'a démontré dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. En soutenant publiquement Chérubin Okende, devant les députés déloyaux qui criaillaient dans la salle du Congrès, « Crucifiez-le ! Crucifiez-le, Crucifiez-le... », Qui ? Chérubin Okende, ministre des Transports, Voies de communication et de Désenclavement placé à l'échafaud d'une motion de défiance. Parmi ces députés véreux, se trouvaient, quelques élus perdus de Ensemble pour la République (ER).**

En toute sincérité, le spectacle était traditionnel ; mais la chose la plus importante à retenir de la plénière du mercredi 19 octobre 2022 au Palais du Peuple, c'est la bravoure du Ministre d'Etat Christian Mwando Nsimba Kabulo, qui a tenu à accompagner son collègue de Ensemble pour la République, devant la Potence qui été dressée pour crucifier Chérubin

Okende Senga. Pour sa bravoure, son temps, ses conseils et autre encouragement portés aux côtés de Chérubin Okende Senga, la grande famille Katumbiste n'aura de cesse exprimé sa gratitude et ses remerciements à l'Excellence Christian Mwando Nsimba Kabulo.

Il importe de rappeler que Christian Mwando aura été le seul responsable public à avoir réaffirmé sa loyauté au Chairman Moïse Katumbi Chapwe en ce moment où ses cadres font l'objet de débâchage à grande échelle. Il a invité les « renégats » à la raison afin de démissionner des fonctions et responsabilités acquises grâce à leur appartenance à la famille politique de Moïse Katumbi.

Ce soutien affiché à son collègue, n'aura-t-il pas joué suffisamment en faveur du triomphe du sort de Chérubin Okende ? Quoi qu'il en soit, cela aura permis de se rendre compte de la montée en puissance du Katumbisme en dépit des nombreux obstacles dressés par les adversaires.

G. Bonheur

## Procès des présumés assassins de l'ambassadeur italien

## Nouveau rendez-vous : le 26 octobre prochain

**Le tribunal militaire de garnison de Kinshasa-Gombe a repris mercredi 19 octobre à la prison militaire de Ndolo, le procès sur l'assassinat de l'ancien ambassadeur d'Italie en RDC, Luca Attanasio.**

Commencé le 12 octobre, le procès a été suspendu à la demande des avocats de la défense, qui avaient souhaité prendre connaissance du dossier.

A sa reprise mercredi, le tribunal n'a pas instruit le fond. Car, la défense a contesté sa compétence, face à des civils arrêtés à Goma début 2022. Elle a également réclamé leur mise en liberté provisoire.

Mais pour le ministère public, ces accusés comparaissent pour meurtre, assassinat, association des malfaiteurs et détention illégale d'armes et munitions de guerre. Il

s'agit de réventions qui relèvent de la compétence du tribunal militaire.

"Rien ne peut ainsi justifier leur liberté, étant donné la gravité des faits", a-t-il déclaré.

Six prévenus, dont un en cavale et jugé par contumace, comparaissent devant ce tribunal. Ils clament leur innocence pour des faits qui se sont déroulés en février 2021.



née au cours de laquelle l'ambassadeur italien a été tué par balles, après avoir été pris dans une embuscade dans l'est de la RDC. Son garde du corps italien, le carabinier Vittorio Lacovacci, et un chauffeur congolais du PAM, Mustapha Milambo, ont été aussi tués.

La cour a pris la cause en délibéré pour un jugement avant-dire droit le 26 octobre en rapport avec deux exceptions soulevées par la défense.